

PERSPECTIVES

LES ENTREPRENEURS OCCITANIE

ÉNERGIES RÉGIONALES

SOURCES, CRISES ET STRATÉGIES

Perspectives #3 - Octobre 2026



EDITO

#Sobriété
#Moteur
#Développement
#Transition

Énergies : lesquelles économiser, laquelle libérérer ?

Fruit des conflits et des tensions géopolitiques, mais aussi de notre absence de vision stratégique de long terme, le renchérissement de l'énergie agit comme un poison lent pour notre économie. Que l'on parle de souveraineté, de résilience ou de compétitivité, et bien sûr d'environnement, mieux consommer l'énergie est un impératif absolu.

En 1972, c'est le 31 décembre que l'humanité avait consommé l'ensemble des ressources que la planète peut régénérer en un an. En 2026, c'était le 30 juillet. Or, la pression sur les ressources, notamment énergétiques, ne va faire qu'en augmenter les prix.

« CES DIFFICULTÉS DOIVENT ÊTRE L'OCCASION, MÊME CONTRAINTE, DE SE RÉINVENTER »

Ce constat ne doit pas occulter que l'énergie est aussi un moteur économique et une opportunité de développement pour notre territoire. Au-delà des acteurs de la production (nucléaire ou énergies renouvelables), cette économie regroupe aussi toutes les activités de services (rénovation thermique, génie climatique, bureaux d'études et ingénierie). Pour l'ensemble de nos entreprises, c'est l'occasion, même contrainte, de réinventer leur modèle, d'explorer de nouveaux schémas, de générer de l'innovation : en bref, de sortir des sentiers battus*. Un exemple : les entreprises sont de plus en plus nombreuses à passer de simples consommatrices à véritables productrices, C'est ce que l'on appelle la « prosommation ». L'Occitanie a de nombreux atouts pour cela.

Je terminerai en rappelant qu'il est une autre énergie — souveraine, renouvelable, vertueuse et gratuite — dont notre pays doit libérer et maximiser la production : c'est l'énergie entrepreneuriale. Irremplaçable source de création de richesse et d'innovation, gisement d'intelligence collective et de solidarité. Il est plus que jamais vital d'en exploiter tout le potentiel.

**« Think out of the box »*

Vincent AGUILERA
Président des Entrepreneurs Occitanie

Trimestriel d'information édité par les Entrepreneurs Occitanie
909, avenue des platanes - 34 970 Lattes - communication@cpmeoccitanie.fr -- Directeur de la publication : Vincent AGUILERA
Directeur de la rédaction : Mickaël LAPOSTOLLE -- Rédaction en chef : Anaïs GAILHARD -- Rédaction : Yann-Yves CORLOUËR (C'est-à-Dire) et Anaïs GAILHARD -- Illustrations : Pexels, Les Entrepreneurs Occitanie -- Impression : Imp'act imprimerie

L'Occitanie, une région pleine d'énergie

- 1re région à **énergie positive** d'Europe d'ici 2050 (objectif)
- 2e région de France pour les **énergies renouvelables**
- 2e région française pour la puissance **photovoltaïque** installée
- 3e région de France sur l'**éolien terrestre**
- 2e région de France en puissance **hydraulique**
- 4e région de France pour la **biomasse**

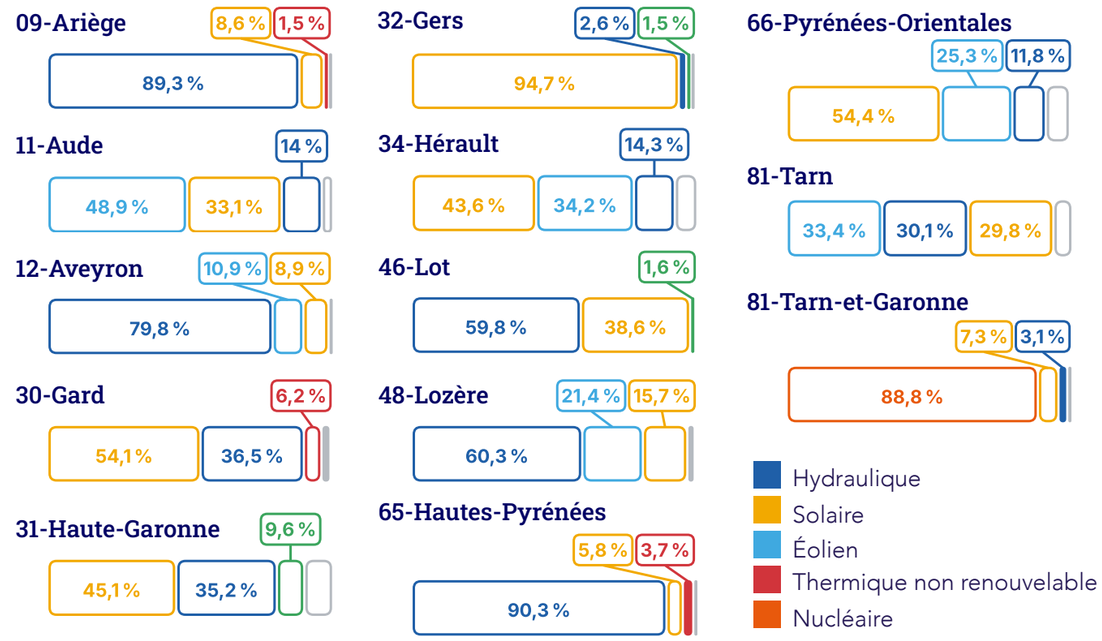
2 500 heures de soleil par an

1/3 environ de la production électrique provient de l'eau

14 % de l'électricité consommée est couverte par le solaire

Près de 40% des besoins électriques couverts par les 2 réacteurs nucléaires de Golfech

Des sources de production adaptées localement



Source : Agence ORE - Cartographie des installations de production et de stockage électrique

POURQUOI LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE N'EST PLUS UNE OPTION ?

Que l'on considère son impact carbone, sa performance économique ou la sécurisation de ses approvisionnements, le changement de paradigme sur l'énergie s'impose désormais à toutes les entreprises.

La trajectoire du poids de l'énergie dans les charges des entreprises s'articule autour de trois grandes périodes.

2006 – 2021
Baisse de l'intensité énergétique

Pendant quinze ans, le poids de l'énergie est resté globalement stable, voire en légère baisse dans l'industrie et le tertiaire. Bien que les prix de gros aient connu des fluctuations (comme lors de la crise de 2008), les entreprises ont compensé ces variations par une amélioration constante de leur efficience énergétique. À noter que tous les experts et économistes s'accordent à dire qu'il n'y aura pas de retour en arrière et que l'ère de l'abondance énergétique est révolue.

2021 – 2023
Choc énergétique majeur

La reprise post-Covid puis la guerre en Ukraine ont provoqué une explosion des prix de l'électricité et du gaz sur les marchés de gros. Malgré la mise en place de boucliers tarifaires et d'aides de l'État, la facture des entreprises industrielles a presque doublé entre 2019 et 2022, et ce en dépit d'une baisse de 10 % de leur consommation en volume. Pour les secteurs ultra-énergivores (verre, chimie, métallurgie), l'énergie est devenue le premier ou le deuxième poste de dépenses, représentant parfois 40 % voire 60 % de leurs coûts totaux de production.

2024 – 2026
Vers un palier de stabilisation élevé

Après le pic de crise de 2023, les cours de l'énergie ont nettement reflué. En 2024, le prix hors TVA de l'électricité pour les entreprises françaises a baissé de 20 % sur un an, suivi d'une nouvelle baisse d'environ 9,6 % consolidée à la mi-2026.

Cependant, un retour aux prix d'il y a 10 ou 20 ans est exclu. La fin des boucliers tarifaires, la hausse des taxes de réseau (TURPE) et les investissements massifs requis pour la décarbonation maintiennent le poids de l'énergie à un niveau supérieur à l'ère pré-crise.

Quel est le poids des factures énergétiques pour les entreprises ?

SECTEUR	AVANT CRISE (avant 2021)	PIC DE LA CRISE (2022-2023)	NIVEAU ACTUEL ESTIMÉ (2025-2026)
TERTIAIRE ET SERVICES	< 2% du chiffre d'affaires	2 à 4%	Environ 2%
ARTISANAT À FORTE CUISSON	3 à 5% du chiffre d'affaires	Jusqu'à 15%	5 à 8%
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	5 à 10% du chiffre d'affaires	10 à 20%	8 à 12%
INDUSTRIE LOURDE/ ÉNERGIVORE	15 à 30% du chiffre d'affaires	Pics à 40 et 60%	20 à 35%

Source : Service de la donnée et des études statistiques (SDES), Conseil d'analyse économique (CAE)

Leviers d'adaptation et bonnes pratiques

Pour limiter l'impact de cette hausse durable sur leurs marges, les entreprises ont commencé à profondément modifier leurs structures de coûts depuis 5 ans, notamment via l'accélération de l'électrification (substitution massive du gaz fossile par de l'électricité bas carbone), la souscription de Contrats à long terme (signature d'accords directs d'approvisionnement sur 10 à 25 ans avec des producteurs d'énergies renouvelables pour lisser la volatilité des marchés réglementés), la réalisation d'investissements d'efficacité (systématisation de la récupération de chaleur fatale et de la rénovation des bâtiments industriels). Mais, si certaines décisions ont un coût et représentent un investissement, d'autres nécessitent simplement de renouer avec une forme de bon sens, de challenger ses process, d'adopter des bonnes pratiques connues et documentées. Exemples d'actions et d'efficacité associée (économies d'énergies visées).

Optimiser l'éclairage

- Installer des détecteurs de présence — Jusqu'à -40%
- Opter pour des ampoules LED — Jusqu'à -60%
- Éteindre les lumières de locaux vides — Jusqu'à -14%

Optimiser le chauffage et la climatisation

- Robinets thermostatiques sur les radiateurs — Jusqu'à -63%
- Pompe à chaleur air/air — Jusqu'à -53%
- Programmer des températures adaptées — Jusqu'à -53%
- Baisser le chauffage de 1°C — Jusqu'à -7%

Limiter l'impact du numérique

- Mettre en veille l'ordinateur dès 15 min d'absence — Jusqu'à -22%
- Gestion optimisée des serveurs informatiques
- Limiter et adapter les équipements électriques
- Ecoconception du code informatique, moins de vidéos
- Réduire ou arrêter les systèmes audiovisuels non indispensables

Optimiser les process techniques

- Nettoyage des condenseurs d'appareils frigorifiques — Jusqu'à -33%
- Réparer les fuites de réseau d'air comprimé — Jusqu'à -45%
- Arrêter les équipements hors période de production — Jusqu'à -15%

Conseil gratuit et personnalisé

Vous voulez agir pour limiter votre facture énergétique, maîtriser vos consommations, anticiper les évolutions réglementaires et renforcer votre compétitivité ?
Impulsé par l'ADEME et relayé par Les Entrepreneurs Occitanie, *Mon Parcours Économie d'Énergie* (MP2E) vous accompagne gratuitement sur chacun de ces enjeux. Contactez nos conseillères et obtenez des réponses adaptées.



Justine ROUSSEAU
(Occitanie Ouest)
justine.rousseau@occitanie.lesentrepreneurs.fr
07 77 08 73 56



Camille FRAISSE
(Occitanie Est)
camille.fraisse@occitanie.lesentrepreneurs.fr
06 16 93 69 43

Retrouvez notre podcast
Et en vrai ?
sur le sujet des économies d'énergies

QUAND L'ÉNERGIE
EST AUSSI UN MOTEUR

L'énergie n'est pas uniquement l'intrant indispensable à toute forme d'activité économique, c'est aussi une filière à part entière et une source d'opportunité d'affaires pour des entreprises extérieures à cette filière.



Solaire, éolien (terrestre et flottant), hydroélectricité, nucléaire, hydrogène : la filière industrielle de l'énergie représente au global presque 30 000 emplois et 640 entreprises industrielles composées à 76 % de TPE et PME. À noter que 30 % de ces entreprises possèdent une activité de Recherche & Développement (R&D) intégrée.

Si l'on considère la transition et les énergies vertes, ce sont 30 000 emplois et plus de 1 500 entreprises, au-delà de 15 000 emplois supplémentaires attendus dans les prochaines années. Enfin le nucléaire, souvent comptabilisé à part car il s'agit d'une filière historique centralisée (électricité décarbonée, mais pas « renouvelable »), pèse à lui seul plus de 20 000 emplois, répartis au sein de 170 entreprises et 790 établissements. En pleine modernisation, la filière des réseaux électriques prévoit plus de 5 300 recrutements techniques d'ici 2030 (monteurs, techniciens, ingénieurs) pour adapter les infrastructures régionales. Mais la filière énergie est aussi à l'origine d'une création de valeur induite en consommant biens et services d'acteurs extérieurs.

L'exemple du nucléaire

Lors du chantier du Grand carénage de la centrale de Golfech conduit entre 2023 et 2026, 490 M€ de commandes ont été passées aux entreprises du territoire. Lors des opérations de maintenance majeures, jusqu'à 2 000 intervenants supplémentaires peuvent s'ajouter au quelque 1 000 salariés permanents. Un autre chiffre donne la mesure des opportunités d'affaires liées à ces chantiers d'infrastructures de premier plan : le site de Golfech est candidat à l'implantation de deux réacteurs EPR2. Le budget estimé pour la construction de ces deux réacteurs dépasse les 20 Md€. Cette candidature est en compétition avec cinq autres centrales nucléaires (Blayais, Chinon, Creys-Malville, Nogent-sur-Seine et Tricastin) pour l'accueil de 4 réacteurs en tout. L'État doit rendre sa décision finale d'ici la fin de l'année 2026.

Le cas de l'hydroélectricité

L'Occitanie recense environ 150 barrages de classes A et B (dits « grands barrages ») et plus de 550 barrages de classe C, de taille plus modeste. Comme le nucléaire, la première source d'énergie renouvelable de notre région est également une source de business significative. Le chantier prévu à Montézic (Aveyron) le confirme. EDF prévoit en effet d'investir un demi-milliard d'euros pour porter la puissance totale du site à environ 1 300 MW, soit l'équivalent d'un réacteur nucléaire. Le chantier devrait débuter en 2028 et représentera 400 emplois au pic des travaux. Une opportunité de taille pour nombre d'entreprises de notre territoire.

« ENTRE 2006 ET 2023, LES MARCHÉS LIÉS À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ONT TRIPLÉ »

Le marché de la sobriété énergétique

D'après l'Ademe, le marché de la transition et de l'efficacité énergétique est estimé en France à plus de 120 Md€ et 400 000 emplois. Le poids spécifique du marché de la rénovation énergétique des bâtiments, soutenu par des dispositifs comme MaPrimeRénov', est évalué à 16,7 Md€. Toujours selon l'Ademe, entre 2006 et 2023, les marchés liés à l'efficacité énergétique ont triplé. Les énergies renouvelables ont vu leur chiffre d'affaires quadrupler, et le secteur des transports terrestres a multiplié par cinq son marché, démontrant une forte transition vers la décarbonation. En 2022, le marché des transports a d'ailleurs atteint 50,3 milliards d'euros, représentant 44 % du total des trois grands secteurs (Bâtiments, Énergies renouvelables et Transports/mobilités) et près d'un tiers des emplois.

« PROSOMMATION »,
L'ÉNERGIE FAIT RECETTE

Pas systématiquement dépense, l'énergie peut se muer en poste de recette pour les entreprises. Passant de simples consommatrices à actrices du réseau électrique, elles deviennent dès lors « prosommatrices ».

Ce basculement stratégique intervient principalement à travers trois grands mécanismes financiers et opérationnels :

1. L'autoconsommation avec vente du surplus

Une entreprise installe des infrastructures de production d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques par exemple) et sa production dépasse sa consommation : l'excédent est injecté sur le réseau public.

2. La valorisation de l'effacement de consommation

Les entreprises peuvent être rémunérées pour ne pas consommer d'énergie lors des pics de tension sur le réseau électrique. En partenariat avec un agrégateur d'énergie, l'entreprise s'engage à modérer, couper ou décaler ses équipements industriels les plus lourds (chauffage, lignes de production, chambres froides) pendant une période critique. Cette « non-consommation » volontaire (ou effacement) est monétisée et donne lieu à des primes de capacité ou des versements financiers, transformant la flexibilité technique de l'entreprise en un véritable produit financier.

3. La création d'une activité commerciale dédiée

Certaines entreprises transforment la transition énergétique en un pilier de leur modèle économique de long terme.

- L'autoconsommation collective : La loi permet à une entreprise de partager ou revendre directement son surplus d'énergie à des voisins géographiquement proches (autres professionnels d'une zone industrielle, commerces, ou collectivités) ;
- Le stockage intelligent : En installant des batteries industrielles, l'entreprise achète l'électricité sur les marchés lorsque les prix sont négatifs ou très bas, la stocke, puis la réinjecte ou l'utilise lorsque les cours s'envolent, tirant profit de l'arbitrage tarifaire.

Quelle évolution pour la gouvernance de l'énergie ?

Dans le prolongement de la réunion de l'Équipe de France de l'électrification tenue le 26 mai à l'Élysée, Engie Entreprises et Collectivités et le METI ont dévoilé la première édition de l'*Observatoire ETI des Énergies*. Cette étude inédite confirme la transformation profonde que la crise énergétique de 2022 a fait basculer l'énergie d'un sujet achats à un enjeu stratégique, piloté par la Direction générale et sécurisé par l'expertise externe.

Les réponses ci-contre doivent servir à alimenter la réflexion de toutes nos entreprises.

Comment avez-vous fait évoluer votre gouvernance du sujet énergie avec la flambée des prix 2022-2024 ?

28% **Achat et renégociation des contrats** *(renégocier, relancer des AO, sécuriser les contrats et les prix pour limiter l'exposition à la flambée)*

18% **Remontée du sujet à la DG / ComEx** avec centralisation des décisions et validation des contrats

13% **Sécurisation et optimisation** via courtiers et prestataires : sécuriser les décisions, la veille et les négociations

7% **Mutualisation** & gouvernance groupe

6% **Sobriété & optimisation** des consommations

4% **Autoproduction / photovoltaïque**

4% Pas d'évolution (contrats protecteurs)

Source : Engie Entreprises et Collectivités et le METI

UN EXEMPLE,
L'INDUSTRIE EN OCCITANIE

Moins de 5 % de l'énergie consommée en France l'est par l'industrie. L'Occitanie fait partie des six régions françaises les moins consommatrices d'énergie dans l'industrie. Elle n'a consommé que 4 % de l'énergie totale nécessaire à l'industrie en France en 2023.

Entre 2019 et 2023, l'industrie d'Occitanie a réduit de 5 % son volume d'énergie consommé grâce à l'effort de sobriété énergétique réalisé par les industriels face à l'envolée des prix de l'énergie. Interrogés au premier trimestre 2023, 59 % des établissements industriels d'Occitanie déclaraient mettre en place des mesures d'économie d'énergie, soit 14 points de plus qu'en 2022. De ce fait, la consommation d'énergie a été stable dans la région entre 2022 et 2023 malgré l'augmentation de l'activité industrielle.

D'un point de vue sectoriel, en Occitanie, 54 % de l'énergie consommée par l'industrie est issue de six activités : fabrication de pâte à papier (15 % de la consommation industrielle de la région), fabrication de ciment (12 %), sidérurgie (11 %), fabrication de verre creux (6 %), fabrication de matériaux réfractaires comme les briques et les tuiles (6 %) et construction aéronautique et spatiale (4 %).



Les 3 Questions

Dirigeants et adhérents des Entrepreneurs Occitanie donnent leur vision de la thématique. Leurs réponses nous éclairent sur les pratiques des entreprises.

Économies d'énergies : les principales motivations

1. Réduction des factures (83,3 %)
2. Compétitivité et adaptation aux crises futures (58,3 %)
3. Engagement RSE (50 %)
4. Amélioration de l'image de marque (33 %)

Sur quel secteurs les entreprises ont-elles déjà agi ?

75% Amélioration des équipements

66% Rénovation de locaux

67% Sensibilisation des équipes

3% Politique d'achats responsables

Types d'accompagnements jugés prioritaires

26,3% Informations

24,9% Etude complète

25,8% Aide à l'investissement